



<p>COMMISSION DES PECHES POUR L'ATLANTIQUE CENTRE- OUEST Onzième session</p>
<p>COMITE DES PECHES DE LA COPACO POUR LES PETITES ANTILLES Huitième session</p>
<p>St. George's, Grenade, 21 - 24 octobre 2003</p>
<p>ACTIVITÉS MENÉES DURANT L'INTERSESSION ET ACTIONS DE SUIVI¹</p>

I. PROJETS

Les principaux projets de la FAO dans la région mis en œuvre durant la dernière période biennale sont les suivants:

1. TCP/RLA/0069 – “Mise au point de normes pour la construction et la supervision de petits bateaux de pêches” (octobre 2000 – septembre 2001)

Le projet TCP/RLA/0069 de la FAO a facilité la mise en œuvre par les gouvernements des dispositions pertinentes du Code conduite pour une pêche responsable en vue de faire de la pêche une activité plus sûre. Le projet comprend notamment la mise au point de normes communes en matière de conception, construction, dimensions des bateaux de pêche et de leur équipement et a identifié des modèles adéquats pour la réalisation des pêches en profondeur et près des côtes. L'adoption de ces normes et leur incorporation aux réglementations en matière de pêcheries ont permis aux Administrations des pêches respectives d'établir certaines exigences aux nouveaux acteurs de la pêche de même qu'aux détenteurs actuels de licence, en termes de sécurité et de diversification de l'effort de pêche. Ces normes devraient être appliquées par le truchement des services d'inspection au sein des Administrations des pêches respectives et moyennant une coopération accrue entre ces administrations et d'autres autorités pertinentes telles que les bureaux maritimes/autorités portuaires et les services de garde côtière.

Principaux résultats

- (a) Un *ensemble de normes* pour accroître la sécurité des petits bateaux de pêche, de l'équipement des petits bateaux de pêche et des conditions de sécurité susceptibles d'être adoptées, qui seront publiées sous la forme d'une brochure.

¹ Les activités des Groupes ad hoc de la COPACO ne sont pas reprises ici. Un rapport des activités des groupes de travail est présenté dans le document COPACO /XI/03/5.

- (b) Un *rapport* où sont identifiés les besoins du secteur privé (construction de navires) aux fins de la formation pratique et théorique à long et à court terme.
 - (c) Une analyse de la faisabilité financière et économique de l'investissement que consentent les pêcheurs pour améliorer les navires, de façon individuelle ou collective, par le biais de leurs associations, s'il y a lieu, comprenant une analyse de la disponibilité et des conditions de crédit.
 - (d) Des propositions visant au renforcement institutionnel des Administrations des pêches respectives en matière d'inspection des navires de pêche.
 - (e) Des propositions de procédures pour l'acquisition et/ou la modification de navires de pêche.
 - (f) L'ébauche de spécifications des navires de pêches capables de pêcher des espèces pélagiques près des côtes et de pêcher en profondeur.
 - (g) L'élaboration de dispositions qui seront incorporées aux réglementations pertinentes des pêcheries établissant les normes minimales en matière de construction et de construction de petits navires de pêche et d'utilisation d'équipements de sécurité.
2. TCP/RLA/0070 – “Préparatifs en vue de l'expansion des pêches nationales aux espèces de grands pélagiques ” (janvier 2001 – mars 2002)

L'objectif général du projet était de permettre aux Etats de la CARICOM de planifier le développement durable de leurs pêches de gros poissons pélagiques.

Principaux résultats

- (a) Pêcheries de gros poissons pélagiques dans les pays de la CARICOM : évaluation des pêcheries et options d'aménagement – Document de terrain 1;
 - (b) Rapport du premier atelier – Document de terrain 2, Barbade, du 24 au 26 juin 2002;
 - (c) Rapport du deuxième atelier – Document de terrain 3, Barbade, 18 février 2003 (provisoire);
 - (d) Pêche aux gros poissons pélagiques dans les pays de la CARICOM – CD-ROM.
 - (e) Pêche aux gros poissons pélagiques dans les pays de la CARICOM – cassette vidéo.
3. TCP/RLA/0071 (A) - “Aide à la gestion sanitaire en crevetticulture en Amérique latine” (janvier 2001 – mai 2003)

Les pays qui ont à ce projet sont les suivants: Belize, Brésil, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Equateur, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Pérou et Venezuela.

L'objectif était d'assurer et d'accroître le revenu des crevetticulteurs latino-américains afin d'améliorer le revenu national, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance ruraux en minimisant l'apparition de maladies dans la crevetticulture.

Les principaux résultats prévus sont :

- (a) Une meilleure qualité des post-larves de crevettes produites dans les salles d'incubation en Amérique latine;

- (b) des normes techniques régionales pour une bonne gestion sanitaire des salles d'incubation de crevettes;
 - (c) Une amélioration de la compétence des crevetticulteurs et du savoir-faire national en matière de gestion sanitaire de la crevetticulture; et
 - (d) la formation, la vulgarisation et un matériel éducatif pour les crevetticulteurs d'Amérique latine.
4. TCP/JAM/2901 (A) – “Mise au point d'un cadre d'action et d'un plan stratégique visant à l'aménagement durable des pêcheries ” (octobre 2002 – décembre 2003)

Les principaux objectifs sont de prêter une assistance en vue de renforcer les capacités institutionnelles et administratives de la division des pêches et d'aider le Gouvernement de la Jamaïque à planifier l'aménagement durable de ses ressources halieutiques.

Principal résultat

Un rapport final qui décrit un “Cadre de politique nationale et plan stratégique pour le développement durable des pêches en Jamaïque ”.

5. TCP/GUY/2802 (A) – “Appui à l'intégration de l'aquaculture aux systèmes d'exploitation [au Guyana]” (juillet 2002 – septembre 2002)

La FAO a envoyé au Guyana une mission dont le principal objectif était d'évaluer la portée d'une proposition de projet d'assistance technique et, si nécessaire, de formuler un document préliminaire. La mission a produit un rapport sur l'“Introduction de l'aquaculture dans les systèmes d'exploitation au Guyana – une évaluation préliminaire” et un projet provisoire sur l'“Introduction de l'aquaculture chez les cultivateurs du Guyana”, qui ont été soumis au Gouvernement du Guyana.

6. FEM/PNUE/FAO Projet – “Atténuation de l'impact sur l'environnement de la pêche chalutière à la crevette tropicale moyennant l'introduction de technologies de réduction des prises accidentelles et une nouvelle gestion » (février 2002 – janvier 2007)

L'objectif général du projet est de réduire les rejets de poissons capturés par les chalutiers à crevettes, principalement en introduisant, dans un certain nombre de pays en développement, de technologies de réduction des captures de poissons jeunes et d'autres captures accessoires. Les pays participants ont identifié la capture de poissons de consommation jeunes et d'autres captures accessoires comme prioritaire en matière d'action nationale.

Le projet a été élaboré en premier lieu afin de réaliser une activité de démonstration dans au moins un pays en développement dans chaque région de développement du FEM. L'objectif de cette stratégie est qu'un effort consolidé entrepris dans ces quelques pays initiaux pourra produire des enseignements qui seront rapidement transmis à d'autres pays pêcheurs de crevettes de la même région.

Le principal résultat du projet devrait être l'adoption par plusieurs pays participants de technologies de pêche (comprenant les dispositifs de réduction des prises accessoires et autres)

et de pratiques respectueuses de l'environnement, de sorte que leurs pêcheries par chalutage crevettier soient plus durables à l'avenir. Un autre résultat direct du projet devrait être une réduction du nombre d'espèces commerciales jeunes capturées par les chalutiers crevettiers. D'autres résultats espérés sont liés à la coopération accrue entre les pays aux échelons régional et mondial en matière de pêche aux crevettes, ainsi que l'amélioration de la capacité nationale d'aménagement rationnel de la pêche chalutière aux crevettes.

Les pays de la région de la COPACO participant à ce projet sont le Costa Rica, la Colombie, Cuba, le Mexique, le Nicaragua, Trinité-et-Tobago et le Venezuela.

7. GCP/RLA/140/JPN – “Fondement scientifique d'un aménagement écosystémique dans les Petites Antilles comprenant les interactions avec les mammifères marins et autres grands prédateurs” (juin 2002 – juin 2007)

L'objectif de développement à longue échéance est la préservation de l'écosystème, des ressources marine et de la production halieutique, moyennant une conduite durable et responsable des pêcheries.

L'objectif à moyen terme est de permettre aux institutions de pêche des pays participants d'améliorer, à l'horizon 2006, l'évaluation et la supervision de l'état des ressources et des pêcheries de fond dans la sous-région, ainsi que de l'écosystème auquel elles appartiennent, afin d'assurer l'adaptation et l'amélioration, chaque fois que nécessaire, des stratégies optimales d'aménagement.

Ce projet vise les résultats suivants:

- a) Un *rapport technique* qui servira de base aux travaux scientifiques ultérieurs du projet, où sera fait le point des connaissances actuelles quant à l'abondance, la distribution et la dynamique des principaux groupes d'espèces et espèces présents dans le sous-écosystème pélagique des Petites Antilles.
- b) *Rapport(s) de prospection et Rapport technique général* sur les résultats des enquêtes sur la biomasse de certaines espèces de l'environnement pélagique des ZEE des Petites Antilles.
- c) *Rapport technique* sur la composition diététique des espèces de poissons à nageoires repris dans les enquêtes de biomasse et des cétacés capturés durant les opérations de pêche normales et traditionnelles.
- d) Utilisation de modèles spatiaux et écosystémique sous-régionaux de la zone pélagique située dans les ZEE combinées des pays participants, lesquels peuvent être exploités pour étudier les répercussions de mesures d'aménagement sur l'écosystème et qui, une fois modifiés et améliorés à mesure qu'évoluent les connaissances, serviront de base à de nouvelles études sur la dynamique écosystémique dans cet écosystème.
- e) Amélioration des compétences et des capacités en matière de fonctionnement et de modélisation écosystémiques, ainsi que de système d'information géographique (GIS) du personnel des administrations des pêches des pays participants; conscientisation de celui-ci quant à l'importance de et des approches relatives à la mise en oeuvre d'un aménagement écosystémique des pêcheries.
- f) Elaboration de propositions de plans et de stratégies d'aménagement.

8. TCP/ANT/2902 (A) – “Assistance en matière de législation sur les pêcheries” (juillet 2003 - janvier 2004)

L'objectif est d'aider le Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda à réviser la législation en matière de pêches de façon à doter le pays d'un cadre juridique actualisé lui permettant d'affronter les nouveaux enjeux qui se posent en termes de gestion et de développement des pêcheries.

II. ACTIVITÉS

Ci-après sont mentionnées certaines des principales activités menées dans la région au cours de la dernière période biennale :

1. Première Conférence régionale sur la durabilité des ressources halieutiques du plateau Guyanes-Brésil. Paramaribo, Suriname, 5-7 March 2002

La Conférence visait essentiellement à favoriser l'échange de vues et des meilleures données scientifiques disponibles sur la situation des principales espèces commerciales de crevette et de poissons de fond dans la région, d'analyser et d'évaluer les recommandations de gestion et leur mise en œuvre éventuelle, ainsi que d'envisager la manière d'améliorer la coopération en matière de recherche et d'aménagement des pêcheries dans la sous-région. Pour la première fois, des scientifiques, des aménageurs et des représentants de l'industrie de la pêche se sont rencontrés pour évaluer ensemble l'information scientifique produite par les pays et les mesures d'aménagement proposées, ainsi que pour se prononcer sur les actions de suivi.

La Conférence a reconnu qu'il est essentiel de tenir ce genre de conférences pour parvenir à une mise en valeur des ressources halieutiques du plateau Brésil-Guyanes, et ce de façon périodique. Des réunions périodiques contribueraient, à plus longue échéance, à la formation d'un organisme sous-régional d'aménagement des pêches pour le grand écosystème marin du plateau Brésil-Guyanes. Le Brésil a proposé d'accueillir la prochaine réunion en 2003. Quant à l'état de l'exploitation des ressources halieutiques, la Conférence a ratifié les tendances détectées par la COPACO et du Groupe de travail ad hoc sur la crevette et les poissons de fond du plateau Brésil-Guyanes. La Conférence s'est également félicitée des activités menées par le Groupe et a recommandé que celui-ci poursuive ses travaux.

2. Consolidation institutionnelle de l'Administration des pêches, Guyana

Une mission de la FAO s'est rendue au Guyana (27 avril-3 mai 2002) en réponse à une demande d'assistance technique formulée par le gouvernement du Guyana en vue de la consolidation institutionnelle de l'Administration des pêches. La Mission a soumis son rapport au gouvernement du Guyana, ainsi qu'un projet de Programme de renforcement organisationnel et opérationnel du Département des pêches du Ministère des pêches, des cultures et de l'élevage.

3. Atelier sur les statistiques et la gestion de données en matière de pêches, 10-22 mars 2003

Cet atelier avait pour but de former les participants à l'utilisation d'approches et de techniques améliorées en vue de la réalisation de campagnes d'évaluation faisant appel à des méthodes d'échantillonnage, l'analyse des données recueillies et l'utilisation de la base de données CARIFIS en tant qu'instrument permettant le stockage de données, l'interrogation/analyse et la

notification mis au point par l'unité des pêches de la CARICOM (CFU). L'atelier a été co-parrainé par la FAO et la CFU et tenu à l'Université des Indes occidentales, à la Barbade.

4. Inventaire des ressources halieutiques dans la région de la COPACO

Le Département des pêches de la FAO dresse actuellement un inventaire des ressources halieutiques dans la région de la COPACO. Cet inventaire fera état des stocks, des techniques de pêche, de la production et des systèmes d'aménagement. Une fois cet inventaire terminé, l'information recueillie sera incorporée à FIGIS (Système mondial d'information sur les pêches de la FAO), un réseau mondial basé sur Internet d'information intégrée sur les pêcheries actuellement mis au point par la FAO (www.fao.org/figis).

5. Etude sur les coûts et les recettes des pêches de capture marine

Le Département des pêches de la FAO met actuellement à jour les études sur les résultats économiques des pêches de capture marine à Antigua-et-Barbuda, la Barbade et Trinité-et-Tobago. Les résultats de ces études, menées pour la première fois en 1999/2000, ont été publiés dans le N° 421 du Fisheries Technical Paper de la FAO et ont fait l'objet d'un chapitre dans SOFIA 2000.

Une nouvelle étude sur les résultats économiques et les caractéristiques technologiques des pêcheries de thon à nageoire jaune et de scombridés à Grenade est également en cours de réalisation.